

Dans cette optique les maisons d'enfants doivent être dotées d'un personnel qualifié et d'une infrastructure adéquate.

Dans le cas où il s'agit de donner à l'enfant un ersatz pour sa famille, le meilleur moyen est toujours de lui trouver une famille d'adoption ou d'accueil (placement familial). Enfin, pour les cas où le seul problème est celui de décharger la famille pendant la journée, soit que un parent est seul avec un ou plusieurs enfants et qu'il doit gagner sa vie, soit que les deux parents vont travailler ou encore dans des cas spécifiques de dépassement des parents, le placement dans un foyer de jour ou chez une gardienne d'enfants ("Tagesmütter") suffit largement pour résoudre le problème.

Voilà en grandes lignes le programme du Service d'intégration sociale des jeunes du ministère de la famille. C'est un programme qu'il faut considérer comme partie intégrante d'une politique sociale générale englobant toutes sortes de mesures servant à soutenir et à compléter la capacité éducative de la famille. En ce qui concerne sa réalisation le SISE compte beaucoup sur l'initiative, l'engagement et la créativité émanant des "forces vives" de la société, afin que "l'action sociale" ne devienne pas la seule affaire de l'Etat. L'intégration sociale du jeune ne peut pas se faire sans la compréhension, la patience et la bonne volonté d'une société informée et tolérante, prête à accepter tous ces jeunes parmi leurs membres.

Service d'intégration sociale
des jeunes